



Aménagement et développement d'un site industriel

Adresse :

ZI de la GUINOTTERIE - MONDANT -
SAUCEROTTE - MONTCOUPOT

Programme :

Construction d'un site industriel destiné à la
production de câbles de haute technologie

Maîtrise d'ouvrage :

Axon Cable

Maîtrise d'œuvre :

Goudchaux Architecte & Associés

Surface :

250.000 m²

Coût :

NC

Le site industriel principal de la société AXON CABLE est en développement depuis une quarantaine d'années suivant la croissance de l'activité et l'augmentation des effectifs de 40 à environ 900 personnes en 2021.

Situé en zone péri-urbaine rurale, il se développe sur une dizaine de zones d'activité en milieu rural et produit des ensembles de haute technologie.

L'ensemble industriel en perpétuel développement a nécessité une reprise globale de son organigramme de fonctionnement en 2009 en vue d'une orientation environnementale et vertueuse.

La construction des unités de production successives s'est organisée suivant une implantation en plan masse régie par les flux de circulation nécessaires à la réception des matières premières et l'expédition des produits manufacturés mais aussi par la maîtrise des flux de process internes à chaque bâtiment et leur liaison les uns avec les autres.

L'aménagement du site au fil du temps a été recentré sur la nécessité de gérer les flux internes et externes.

La route de service créée en 2009 a été conçue pour une maîtrise des flux de production et la mise en place de réserves foncières permettant le développement du site dans un futur proche ou lointain.

La gestion des réseaux d'eaux pluviales a été centralisée pour une rétention globale permettant la maîtrise des rejets au réseau public ainsi que la captation des éléments polluants en cas de sinistre.

L'étude des sols permet la maîtrise éventuelle d'une géothermie à terme.

Les zones de stationnement sont revues en permanence et subissent des transformations pour la ré-infiltration de la nappe en zone haute.

L'aménagement paysager en zone rurale est particulièrement soigné à chaque intervention pour les bâtiments créés et leurs abords.